

Protocole Sanitaire CNM COVID 19

Chers adhérents,

La crise sanitaire que nous vivons actuellement oblige le CNM à suivre des mesures strictes, éditées par la FFN (<https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2387.pdf>), face à la COVID 19, afin de garantir au mieux la sécurité de chacun.

Nous utilisons les piscines, de la Boissière et de l'Espace Aquatique, nous devons donc également respecter les consignes mises en place dans chaque lieu, **sous peine d'interdiction d'y nager et/ou de fermeture.**

Nous demandons à tous les adhérents, les parents, les enfants, les accompagnateurs... de respecter IMPERATIVEMENT et STRICTEMENT les consignes sanitaires suivantes :

- ☞ Arrivée OBLIGATOIREMENT **15min** avant le début initialement prévu de l'entraînement
- ☞ Attendre l'entraîneur(e) à l'**extérieur** de la piscine / Aucun parent n'est autorisé à entrer dans les piscines
- ☞ Entrée dans les piscines, **en groupe avec l'entraîneur(e)**
- ☞ Les parents devront être présents à l'extérieur des piscines afin de récupérer leurs enfants à l'**heure** à la fin de l'entraînement (le CNM ne pourra pas être tenu responsable en cas de manquement)
- ☞ Masque obligatoire pour tous à partir de 11 ans, jusqu'au bassin
- ☞ Respect des gestes barrières, utilisation du gel hydro-alcoolique en entrant et sortant
- ☞ Respect du sens de circulation établi dans chaque piscine
- ☞ Douche savonnée OBLIGATOIRE avant l'accès au bassin
- ☞ Utilisation de son propre matériel sportif est autorisée
- ☞ Les sèche-cheveux sont interdits

En complément, vous trouverez ci-joint les directives de chaque piscine.

**Référents COVID 19
au CNM**

Yveline **ADRIAN**, Présidente : 06.66.08.37.30

Nathalie **HENDRYKS**, Secrétaire Adjointe : 06.79.20.09.00

Mathieu **BOILEAU**, Entraîneur principal : 06.08.72.97.56

Morlaix, le 1^{er} septembre 2020

Pôle Sports
Piscine de la Boissière
Affaire suivie par Mickaël Bourdon
02.98.88.48.70
m.bourdon@villemorlaix.org

Mesdames et Messieurs
les Directeurs d'écoles
les Présidents de clubs
les Responsables de groupes

Objet : organisation de l'accès à la piscine

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Morlaix a mis en place un protocole sanitaire lié au COVID-19 pour l'utilisation de la piscine de la Boissière.

L'organisation prévue, si elle est scrupuleusement respectée par tous, permettra de conserver le même nombre de séances. Ainsi, les croisements entre les groupes se succédant, seront évités.

Vous trouverez ci-dessous le détail des obligations à communiquer à vos groupes :

- ✓ Respecter la distanciation dès l'entrée, les groupes attendent à l'extérieur.
Les sens de circulation sont représentés par un fléchage au sol.
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans :
 - En arrivant : de la porte d'entrée jusqu'aux vestiaires
 - En partant : des vestiaires jusqu'à la porte de sortie.
- ✓ Douche savonnée obligatoire avant l'accès au bassin.
- ✓ L'enchaînement de groupes en journée s'effectue en alternance entre les vestiaires femmes et hommes. Vous trouverez ci-joint le planning de cette organisation, qui est également affiché dans l'entrée de la piscine.
- ✓ Pour plus de fluidité, il est demandé de ne pas se doucher en sortant du bassin.
- ✓ Les sèche-cheveux sont interdits.

La priorité de la Ville est que chacun puisse profiter des séances d'activités aquatiques dans les meilleures conditions possibles malgré l'application de nombreuses contraintes sanitaires.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire et par délégation



Yvon LAURANS,
Adjoint au sport

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire

Hôtel de Ville - Place des Ouges - BP 47125 - 29071 MORLAIX CEDEX - TEL. 02 98 63 10 10 - Fax 02 98 63 10 20 - contact@villemorlaix.org - www.ville.morlaix.fr

A INSERER DANS LE REGLEMENT INTERIEUR

ACCUEIL DES USAGERS

Afin d'assurer la sécurité de tous lors de la réouverture de l'Espace Aquatique du Pays de Morlaix dans ce contexte de crise sanitaire, un certain nombre de règles doivent être mises en place et respectées par tous.

RAPPEL DES GESTES BARRIERES

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

Face aux infections respiratoires, des gestes simples permettent de préserver votre santé et celle de votre entourage en limitant la transmission du virus :

- Lavez-vous les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Restez toujours à plus d'un mètre les uns des autres
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans vous serrer la main, arrêtez les embrassades
- Evitez de vous toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Vous trouverez ici les consignes que l'ensemble de l'équipe de l'Espace Aquatique vous demandera de bien vouloir respecter.

Les mesures sanitaires préventives seront décomposées par zonage tout au long du parcours client (extérieur, accueil, zone déchaussage et vestiaires, casiers, douches, pédiluves, bassins et abords, espaces engazonnés...).

Extérieur :

- Affichage horaires, fonctionnement, port du masque obligatoire, 80% de la Fréquentation Maximale en Instantanée, gestes barrières.

Accueil :

- Utilisation du gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de l'équipement ;
- Le port du masque est obligatoire jusqu'à l'accès à la zone de pratique
- Respecter les consignes et marquages au sol pour le bon respect des gestes barrière ;

- Les paiements sont sans contact ;
- Distributeurs alimentaires et zone de convivialité fermés ;
- Distributeurs matériel sportif en fonctionnement ;
- Les usagers de l'espace fitness devront arriver directement en tenue de sport propre avec une paire de chaussures adaptée à la pratique avec eux

Zone déchaussage :

- Marquage au sol et sur les assises pour respect distanciation sociale
- Sèches cheveux fermés

Vestiaires :

- L'accès aux vestiaires est fléché pour garantir une marche en avant
- Respect de la distanciation sociale

Sanitaires :

- Respect de la distanciation sociale dans les douches, lavabos, toilettes, urinoirs
- DOUCHE SAVONNEE OBLIGATOIRE
- Le masque sera jeté dans une poubelle dédiée à la sortie des sanitaires

Pédiluve :

- Sens de circulation et une personne à la fois

Zone de pratique :

- Sens de circulation sur les plages et respect de la distanciation sociale
- L'utilisation du matériel sportif et individuel est le seul autorisé
- Le matériel prêté par le centre pour les cours de natation sera désinfecté après utilisation dans un bac contenant de l'eau de piscine (désinfectée / désinfectante)
- **Préconisations en baignade libre : 6 nageurs par ligne d'eau souhaité, sinon 1 nageur / 4m2 hors des lignes d'eau et dans les bassins ludiques + affichage dédié.**
- Il est recommandé de ne pas prendre de temps de pause en bout de ligne à plusieurs (nage dynamique)
- Les toboggans sont ouverts avec matérialisation d'une file d'attente afin de garantir la distanciation sociale

RAPPEL

- Les espaces de convivialité sont fermés dans le hall de la piscine
- Les bassins ludiques, pataugeoire et espaces extérieurs pourront être fermés en cas de non respect de la distanciation sociale
- Les gradins pourront être fermés en cas de non respect de la distanciation sociale
- Les sèche-cheveux sont condamnés
- Interdire l'accès aux piscines aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs